



TDP

(Tir De Précision)

ORGANISATION DES
QUALIFICATIONS 2023

Contenu du dossier

1– Format des qualifications & déroulement des compétitions

2 – Moyens nécessaires (Humains et matériels)

3 – Formation « juges » / arbitres

1 - Format des qualifications départementales & déroulement des compétitions :

➤ **Trois niveaux de qualifications :**

- Qualifications Clubs
- Qualifications Districts
- Qualification Départementale CD24

➤ **Déroulement des sélections fin 2022 et début 2023 :**

- | | |
|---|--|
| - Liste des tireurs dans chaque club transmission | Date butoir d'inscription : 26 novembre 2022 |
| - Qualifications Clubs | Date butoir : 24 décembre 2022 |
| - Qualifications Districts | 18 mars 2023 |
| - Qualification Départementale | 19 mars 2023 |

➤ **Qualifications Clubs :**

La qualification Club se déroulera sous la forme tir de précision avec les 4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total (1 seul passage).

Le nombre de qualifiés par Club est calculé par rapport à la répartition du nombre d'inscrits dans chaque club et du total District.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs le classement sera fait avec :

- Le plus grand nombre de 5,
- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 3,
- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 1,
- Puis en cas d'égalité, on procédera à une confrontation sur l'atelier N°1 à 7 mètres les tireurs ex aequo sur 1 tir jusqu'à ce que le meilleur émerge.

Chaque inscription (4 € par tireur) est faite au niveau du Club et transmise au Comité à réception de la facture d'inscription.

Timing par pas de tir (5 ateliers à 6, 7, 8 et 9m) – 20 boules

- Le tireur a 20 minutes pour effectuer sa série de 20 boules.
- Au total, on peut compter en moyenne 15 minutes par tireur pour une série, soit une cadence de 4 tireurs à l'heure par pas de tir.

Les résultats des qualifications clubs devront parvenir à chaque District sous 48 heures et communiqués au Comité dans les plus brefs délais.

➤ **Qualifications Districts :**

Nombre de qualifiés des clubs par répartition du nombre total des inscrits du District.

Un club avec peu d'inscrits se verra attribuer un qualifié au minimum.

Les tireurs seront convoqués avec des horaires préétablis.

La répartition sera fournie par le Comité en fonction du nombre total d'inscrits.

La qualification District se déroulera sous la forme tir de précision FFIJP (règlement International)

4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total.

Le nombre de qualifiés par District est calculé par répartition du nombre d'inscrits de chaque Club et total des inscrits du Département.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs, le classement sera fait comme pour la qualification Club.

➤ **Qualification Départementale :**

Nombre de qualifiés des districts par répartition du nombre total des inscrits du Comité de la Dordogne.

Les tireurs seront convoqués avec des horaires préétablis.

En raison du nombre important de juges et personnes nécessaires pour un pas de tir (3 ou 4), on peut raisonnablement partir sur 32 qualifiés masculins et 16 qualifiées féminines.

3 qualifiés masculins et 2 qualifiées féminines seront qualifiés pour le tour Régional.

➤ **Exemple pour le TDP masculin avec 3 qualifiés pour le tour Régional :**

Une première sélection où tous les concurrents font une séance de 4 tirs à 6m, 7m, 8m et 9m sur les 5 ateliers, soit 20 boules par tireur.

Le tireur a 20 minutes pour faire sa série.

Les 4 premiers sont directement qualifiés pour les ¼ de finale.

Les 8 suivants ou plus refont une séance de tir comme à la première sélection et les 4 premiers de l'addition des 2 séances de tirs, complètent les ¼ de finales à 8 joueurs.

Les ¼ de finales se déroulent en confrontation directe à 2 tireurs.

Le 1^{er} contre le 8^{ème}

Le 2nd contre le 7^{ème}

Le 3^{ème} contre le 6^{ème}

Le 4^{ème} contre le 5^{ème}

½ finales : le 1^{er} contre le 4^{ème} et le 2^{ème} contre le 3^{ème}.

Les 2 finalistes sont qualifiés mais feront la finale pour déterminer le Champion Départemental.

Les ½ finalistes feront une petite finale pour déterminer le 3^{ème} qualifié.

2 - Moyens nécessaires (matériel et humain) :

➤ **Par pas de tir:**

Matériel :

- 1 cadre de 3x12m et 2 cadres vides sur chaque côté,
- 1 cercle ou tapis (cercle de 1 mètre de diamètre),
- 2 ou 4 cercles de tir (0.5 m de diamètre) selon le format des pas de tir,
- 1 boule claire (boule cible) de 74mm et 700grs, lisse,
- 2 boules foncées (boules obstacles) de 74mm ,700grs, lisses,
- 1 cochonnet clair,
- 1 cochonnet foncé,
- 1 jeu de cartons (0-1-3-5),
- 1 jeu de cartons de validité du tir (blanc et rouge),
- 1 fiche d'enregistrement des résultats par tireur.

Moyens humains :

- 1 « juge » ou arbitre pour notation,
- 1 « juge » au cercle de lancer pour validité du tir et renseignement fiche tireur,
- 1 personne pour positionnement des boules et renvoi des boules tireurs,
- 1 ou plusieurs arbitres pour encadrer l'ensemble de la compétition,
- 1 délégué(e) pour enregistrer et valider les résultats.

3 - Formation « juges » / arbitres :

Les « juges » et arbitres devront suivre une « formation » sur cette compétition :

➤ **Formation théorique sur :**

- Les divers termes employés lors de cette compétition,
- L'ensemble des éléments du concours de tir de précision,
- La notation des tirs sur chaque atelier.

➤ **Formation pratique sur :**

- Le positionnement des objets à chaque atelier avec le gabarit,
La notation des tirs sur chaque atelier.